



Service Formation Permanente
La formation tout au long de la vie à l'Université Paris 8

Expertises des territoires, concertation et communication environnementale - Master 2

Présentation de la formation

Former des professionnels chargés de l'élaboration des programmes d'actions et de médiation autour du développement durable et de la prévention des risques ; de la réalisation de diagnostics territoriaux et d'entreprises ; d'études environnementales ; de la mise en oeuvre d'un système qualité environnementale, d'audits et de certifications ISO.

BLOG du master ECCE, contenus de cours et de stages, paroles de stagiaires : <http://www.geographie.univ-paris8.fr>

Objectifs

Compétences acquises en fin de formation :

- Réaliser des diagnostics territoriaux et d'entreprises et des tissus productifs locaux, avec un volet de compétences : « énergie-climat », charte paysagère, mobilités (PDU-mobilités douces et alternatives), vulnérabilités des territoires aux risques naturels et industriels, certifications environnementales et éthiques ;
- Mettre en oeuvre les cahiers des charges et réaliser des études en matières environnementales au sein des collectivités territoriales ;
- Mettre en oeuvre un système qualité environnementale et des politiques de développement durable au sein d'entreprises et de collectivités ;
- Anticiper les risques naturels dans la mise en oeuvre des politiques locales (volet prévention-communication du risque) ;
- Organiser et animer la concertation autour de projets en matière d'environnement (identification des publics concernés, des différentes phases d'élaboration, définition des modalités de la concertation avec le maître d'ouvrage, animation des groupes de travail et rédaction des comptes rendus) ;
- Mettre en place une politique et développer les actions de communication dans le domaine de l'environnement.

Publics concernés

Ce diplôme s'adresse à toute personne travaillant ou ayant pour projet de travailler :

- dans les domaines de l'environnement et du Développement Durable, de l'aménagement des territoires, de la gestion des risques, etc. en matière d'expertise et de communication (concertation des acteurs et participation des habitants aux politiques publiques),
- en bureau d'étude, de projets et/ou de communication, dans les services environnement ou urbanisme des entreprises et collectivités, en agences, associations ou ONG,

et désirant suivre un cursus professionnalisant à un rythme adapté à un congé de formation.

Critères d'admission

En M1 : licence mention Géographie (180 crédits ECTS), toute autre licence comportant 50% d'enseignements fondamentaux en géographie : examen du dossier par la commission pédagogique du master (équivalences), licences professionnelles (Géomatique, Aménagement, Environnement…). Il sera apprécié :- l'adéquation du projet de stage avec la formation- les motifs justifiant du choix de ce master par le candidat- les résultats obtenus en licence Pour les ressortissants d'un pays non francophone et n'ayant jamais fait d'études en France ou dans un pays francophone, il sera apprécié en outre le niveau de français (compréhension et capacité d'expression initiales de la langue française suffisantes pour suivre les enseignements et échanger par des contributions écrites et orales). Cette appréciation sera fondée sur l'examen du dossier comprenant :- le projet de stage- un CV- les diplômes et relevés de notes- une lettre de motivation- pour les étudiants non francophone, l'attestation du test de français (DALF C2, DALF C, TCF 6, TCF 5, TEF 6, TEF 5) **En M2** : maîtrise ou 60 premiers ECTS d'un master compatible. ou pour le M1 et le M2 : sur validation des acquis professionnels et personnels : la [VAPP](#) (décret de 2013) peut être accordée aux personnes ne remplissant pas les conditions précitées, après exposé de leurs motivations, centres d'intérêt, expériences, et étude de la cohérence de leur projet professionnel (*remplir le dossier [VAPP](#) si nécessaire*). En M1 et M2, après sélection du dossier et détermination/acceptation d'un sujet de stage par un enseignant tuteur du candidat. En M2, audition supplémentaire.

Débouchés professionnels

Dans les collectivités territoriales et organismes publics, grandes entreprises du secteur public ou privé, bureaux d'études, de conseil et de certification, ONG spécialisées dans l'environnement et la formation, associations de protection et de gestion des milieux naturels :

- Chargé de mission communication en environnement et développement durable, en éthique et écologie entrepreneuriale (écosystème productifs), chargé d'études, développeur, puis responsable d'études et auditeur pour les systèmes qualité environnement et développement durable ;
- Responsable du service environnement ou développement durable, responsable du système qualité environnementale, expert ;
- Directeur ou directeur adjoint de structures associatives spécialisées dans l'environnement.

Informations Générales

- **Dates** : de septembre 2019 à septembre 2021 (durée pour M1 + M2)
- **Périodicité** : M1 : 2 jours de cours par semaine de mi sept. à mi décembre + 3 ateliers intensifs d'une semaine en octobre, janvier et juin, puis 1 à 2 jours de cours par semaine M2 : 3 jours de cours par semaine de mi sept. à fin janvier (+ 2 ateliers intensifs d'une semaine en septembre et octobre), puis 2 jours de cours par mois
- **Durée** : en FCM1 : 438 heures d'enseignements et 28 h. d'évaluations (stage facultatif) M2 : 405 h. d'enseignements + 24 h. d'évaluations + 964 h. de stage (450h. minimum)
- **Effectif** : 17 personnes
- **Lieu de la formation** : Université Paris 8 à Saint-Denis
- **Tarif** : M1 : 5300 € et M2 : 6300 € Cette formation est éligible aux dispositifs de financement de la Formation Professionnelle Continue :- Financement entreprise : Plan de développement des compétences,- Prise en charge par un organisme (ex : [OPCA/OPCO](#), Pôle Emploi), Compte Personnel de Formation (CPF) et CPF de transition professionnelle - Financement individuel partiel ou total. Notre conseil Entamez vos démarches de demande de financement (en formation continue) en amont de votre candidature pédagogique, dans les 4 à 6 mois précédant le début de la formation. BLOG du master ECCE, contenus de cours et de stages, paroles de stagiaires : <http://www.geographie.univ-paris8.fr> **Candidature en ligne** à partir du 15 février

Calendrier

Demandez le calendrier détaillé sur info-df@univ-paris8.fr ou au 01 49 40 70 70

Contenu de la formation

M1 Semestre 1 **UE 1** - Géographie approfondie (10 ECTS)(45H) Stage d'intégration (25h-4ECTS) Épistémologie de la Géographie (20h-6ECTS) **UE 2** - Théorie et concepts des enjeux géographiques contemporains, séminaires de pré-spécialisation (8 ECTS)(36H) - 2 séminaires au choix parmi : Acteurs, normes et gouvernance des territoires (18h-4ECTS) Gérer l'environnement : risques et ressources pour le territoire, niveau 1 (18h-4ECTS) Crises et controverses environnementales (18h-4ECTS) Mondialisation et nouvelles relations villes-campagnes (18h-4ECTS) **UE 3** - Les outils du métier de géographe (12 ECTS)(61H) - 3 ateliers au choix parmi Techniques de l'information et de la communication (18h-4ECTS) Enquêtes et entretiens (18h-4ECTS) Statistiques 1 (18h-4ECTS) Télédétection avancée (18h-4ECTS) Aide à la décision spatiale multicritères (18h-4ECTS) Initiation à la programmation (18h - 4ECTS) Analyse spatiale (18h-4ECTS) SIG mise à niveau (25h-4 ECTS) **UE 4** - Langue et certification (4 ECTS)(50H) Anglais (40h-4ECTS) C2i Environnement et développement durable (10h) **Semestre 2** **UE 5** - Applications professionnelles et apprentissage de la maîtrise d'oeuvre (16 ECTS)(58H) Études de cas : enseignements théoriques et application pratique (30h-6ECTS) Stage d'application et de mise en situation (28h-4ECTS) **UE 6** - Expertise en environnement et aménagement : approfondissement des méthodes et connaissances (10 ECTS)(91H) Droit de l'environnement (18h-2ECTS) Analyse écologique (40h-4ECTS) Indices synthétiques en géographie (15h -2ECTS) Pollutions, risques et normes (18h-2ECTS) Professionnalisation : Stage en FI et FC (facultatif) **M2** Semestre 3 **UE 1** - Vulnérabilités des territoires, mondialisation et ressources : concepts et pratiques du développement (6 ECTS)(88 H) EC1-1 Les vulnérabilités locales à l'épreuve du développement territorial (34h-3ECTS) EC1-2 Gérer l'environnement : risques et ressources pour le territoire, niv. 2 (34h -3ECTS)+ Ateliers et projets tutorés intégrés aux EC1 et EC2 (20h) **UE 2** - Pratique professionnelle de la recherche en géographie/environnement (11ECTS)(137H) EC2-1 Stage SIG avancé (30h-2ECTS) EC2-3 Statistiques ou Analyses de données & SIG (30h-2ECTS) EC Terrain de mise en situation (25h-3ECTS)+ Méthodologie de la communication personnelle pour la recherche de stage (25h-2 ECTS)+ Projet tutoré SIG en environnement (27h-2ECTS) **UE 3** - Transversale (4 ECTS)(80H) Anglais (40 -3ECTS) EC libre (SIG,DAO)(40h-1ECTS) Semestre 4 **UE 4** - Les métiers de l'environnement (9 ECTS)(100H) EC3-1 Communication en environnement (30h - 3 ECTS) EC3-2 Concertation et médiation en environnement (25h - 2 ECTS) EC3-3 Actions publiques et politiques environnementales (25h - 2 ECTS) EC3-4 Expertise environnementale (analyse des milieux) (20h - 2 ECTS) **UE 5** – Professionnalisation (30 ECTS) : Stage en FI et FC (540h. à 964h.) Le stage dure 540 heures minimum. Il est réalisé en entreprise, bureau d'étude ou service environnement d'une collectivité territoriale ou une association. Pour les personnes en formation continue, le stage peut être réalisé dans l'établissement auquel il appartient et dans ses fonctions. Une convention de stage est signée entre l'université et l'organisme d'accueil. Le stage fait l'objet d'un rapport et d'une soutenance.

Méthodes pédagogiques

- Cours théoriques et méthodologiques, ateliers et séminaires,
- Visites et rencontres auprès des acteurs de la protection de l'environnement, et du Développement Durable,
- Travaux pratiques et analyse de terrain,
- Projet tutoré,
- Stage professionnel et rapport de stage.

Validation des enseignements

Le Master Sciences Humaines et Sociales, mention Géographie, aménagement, environnement et développement, parcours **Expertise des territoires, concertation et communication environnementale** est délivré aux conditions suivantes :

- contrôle continu pour la majorité des cours (semestres 1, 2 et 3)
- soutenance d'un mémoire d'étude de cas (semestre 2)
- réalisation d'un atelier de professionnalisation APTU (semestre 2) ou contrat de professionnalisation d'un an

- réalisation d'un projet tutoré en SIG (semestre 3)
- soutenance d'un rapport de stage en seconde année (semestre 4)

Diplôme délivré

Le Master Sciences Humaines et Sociales, mention Géographie, aménagement, environnement et développement, parcours Expertise des territoires, concertation et communication environnementale, permet d'obtenir un diplôme national Bac + 5, validé par l'acquisition de 120 crédits européens (ECTS) et reconnu par les Etats membres de l'Union européenne.

Equipe pédagogique

Comité de pilotage (Université Paris 8)

- **Eric CANOBBIO**, maître de conférences en Géographie, Université Paris 8,
- **Agnès BAULE**, directrice du bureau Aliséa,
- **Johan MILIAN**, maître de conférences en Géographie, Université Paris 8.

Universitaires en géographie

- **Olivier ARCHAMBEAU** : Maître de conférences – Techniques de l'image
- **Habib AYEYEB** : Maître de conférences – Géopolitique de l'eau
- **Eric CANOBBIO** : Maître de conférences – Aménagement du territoire
- **Cyril CASTANET** : Maître de conférences – Paléoenvironnement, SIG
- **Thierry CORN** : Professeur de Sciences de la Vie et de la Terre – Ecologie fonctionnelle
- **Ségolène DARLY** : Maître de conférences – Politiques agricoles, Conflits, SIG
- **Eric GILLI** : Professeur des universités – Hydrosystèmes, Risques naturels
- **Annick HOLLÉ** : Maître de Conférences – Techniques de l'enquête sociale, vulnérabilités, développement urbain
- **Nathalie LEMARCHAND** : Professeure des universités – Aménagement de l'espace, Urbanisme
- **Johan MILIAN** : Maître de conférences – Politiques et controverses environnementales, Aménagement du territoire
- **Jacques SÉNÉCHAL** : Maître de conférences – Enjeux environnementaux en Afrique
- **Bezunesh TAMRU** : Professeure des universités – Développement des Suds, Risques
- **Marion TILLOUS** : Maître de conférences – Mobilités, Urbanisme, Espace public

Professionnels

- **Benoît ABRAHAM** : ingénieur d'études et chef de projet – bureau d'études Aliséa
- **Philippe AMBLARD** : Consultant privé – Formateur en droit des données
- **Agnès BAULE** : Directrice du bureau d'études Aliséa – Méthodes et outils de la concertation
- **Christophe BULTEL** : Chef de projet Communication – Comité des experts du Comité 21 Pays de Loire
- **Jérôme CANIVE** : Association pour le Développement de la Recherche et de l'Enseignement sur l'Environnement
- **Luc DESCROIX** : Ingénieur de Recherche à l'IRD – Hydrologue
- **Agnès DUPIE** : Avocate au Barreau de Paris – Droit de l'Environnement
- **Elodie FRISOT** : Responsable du Service Environnement – Commune de Saint-Denis
- **Alban GIRAUD** : Service des canaux de la ville de Paris, auditeur ISO
- **Delphine GRANCHER** : Ingénieur de Recherche au CNRS – Statisticienne
- **Caroline GUINOT** : Chef de projet Environnement et Territoires, Interprofession Bovin et Viande
- **Meriadeg JAOUEN** : Consultant privé – Gestion de Base de Données
- **Thierry MOUGEY** : Chargé de mission Biodiversité et Agriculture – Fédération des Parcs naturels régionaux de France
- **Alain RICHARD** : Attaché parlementaire – Conseil Régional de Picardie
- **Jean-François SYS** : Chargé de mission à l'UICN
- **Marina TYMEN** : Ancienne Chargée de Communication en Environnement chez Air France
- **Claude-Marie VADROT** : Journaliste spécialisé sur les questions environnementales
- **Christian WEISS** : Consultant chargé de cours – Ecologue et naturaliste

Partenariats : CNRS, Académie des Sciences de Hongrie, Institut de Recherche pour le Développement, Institut National des

Jeunes Aveugles, Union Internationale de Conservation de la Nature, Espaces Naturels de France (Fédération des Conservatoires Régionaux des Espaces Naturels).

Document non contractuel